

EXAMEN GÉNÉRAL DE SYNTHÈSE : PHYSIOLOGIE

Buts de l'examen

L'examen général de synthèse comporte deux volets complémentaires. **Dans le premier**, on demande à l'étudiant de faire une synthèse des connaissances actuelles dans un domaine précis de la physiologie et, à partir de cette synthèse, de proposer un projet de recherche. Cette partie de l'examen vise à évaluer sa capacité de synthèse, son esprit critique et sa démarche scientifique. **La deuxième partie** cherche à vérifier, en outre, ses qualités d'organisation et d'exécution dans son projet de doctorat. Le jury s'attend à ce que le candidat soit parfaitement au courant de l'état des connaissances dans ce domaine et qu'il possède une maîtrise convenable des sujets connexes. À ce stade, l'étudiant devrait avoir obtenu des résultats sur lesquels il entend construire sa thèse. Il devrait également avoir une bonne idée du plan qu'il va suivre. Le jury s'attend à un exposé clair et précis de ces résultats et du programme de recherche.

L'examen général de synthèse n'a pas pour but de vérifier les connaissances de base en physiologie générale de l'étudiant; elles ont déjà été reconnues sur analyse du dossier et par l'inscription si nécessaire à des cours complémentaires. Cet examen vise plutôt à évaluer l'aptitude de l'étudiant à exercer sa profession de chercheur. Il tente de vérifier son comportement de scientifique dans des conditions aussi proches que possible de la réalité.

Conditions préalables

Preuves des connaissances de base en physiologie générale (PSL 1993 et PSL 1982 ou cours tutorial non siglé ou équivalent) et des connaissances avancées dans le domaine de recherche (6 crédits de cours de niveau supérieur).

Organisation de l'examen

L'examen général de synthèse se déroule en deux phases :

- A) un travail écrit
- B) un examen oral

Au moins deux semaines avant de commencer son travail écrit, l'étudiant présente un C.V. et un résumé de son projet de recherche à chacun des membres du jury.

A) Travail écrit

Chacun des membres du jury (autre que le directeur de recherche) soumet un article scientifique au candidat et le président-rapporteur doit approuver ce choix. Ces sujets doivent être dans un domaine différent mais pas trop éloigné du projet de recherche de l'étudiant. Le candidat choisit un article et doit : i) faire une revue de la littérature sur le sujet (minimum de 5 publications pertinentes); ii) faire une critique de l'article initial; et, iii) soumettre un projet de recherche basé sur les résultats expérimentaux présentés dans le rapport. Dans ce projet, l'étudiant indique les objectifs et les techniques utilisées pour les atteindre.

L'étudiant consacre environ huit (8) pages à la revue du sujet et à la critique de l'article et quatre (4) pages à l'exposé du projet de recherche qui en découle. Ces 12 pages doivent être écrites à double interligne et exclure les figures et la bibliographie.

L'étudiant dispose de dix (10) jours pour remettre à chaque membre du jury une copie de son texte dactylographié et une copie de chacun des articles principaux utilisés pour la préparation de son rapport. Il remet aussi une copie à l'assistante à la gestion des dossiers étudiants à la date prescrite.

B) Examen oral

L'examen oral a lieu entre sept (7) et dix (10) jours après le dépôt du travail écrit. Il comprend deux (2) parties :

- La première partie est une discussion du rapport de l'étudiant, portant à la fois sur la manière dont il a défendu ou critiqué l'article et sur le projet de recherche. En général, l'examen commence immédiatement par une discussion entre les professeurs et l'étudiant, sans exposé par ce dernier. Dans certains cas, le jury pourrait demander à l'étudiant de faire un bref exposé de son travail écrit.

- La deuxième partie de l'examen oral est consacrée à la discussion du travail de recherche de l'étudiant. Dans cette partie, ce dernier dispose de 20 à 30 minutes pour exposer son projet de recherche. La discussion qui suit cette présentation doit être l'occasion, pour les membres du jury, de constater que l'étudiant est bien informé de tous les aspects de la problématique.